

Comité des normes de l'OMPI (CWS)

**Deuxième session
Genève, 30 avril – 4 mai 2012**

PROGRAMME DE TRAVAIL CONCERNANT L'ÉLABORATION DE NORMES DE L'OMPI RELATIVES AU LANGAGE XML

Document établi par le Secrétariat

1. Le Comité des normes de l'OMPI (CWS) est convenu d'élaborer la nouvelle norme ST.96 de l'OMPI relative aux ressources en XML (eXtensible Markup Language) aux fins du dépôt, du traitement, de la publication et de l'échange d'informations concernant tous les cycles de vie des brevets, des marques et des dessins et modèles industriels (voir la tâche n° 41 du CWS). Une proposition de nouvelle norme ST.96 de l'OMPI est présentée pour examen et adoption par le CWS à sa deuxième session (voir le document CWS/2/4).
2. Il est escompté que la nouvelle norme ST.96 de l'OMPI aura une incidence sur les normes ST.36, ST.66 et ST.86 (ci-après dénommées "normes XML actuelles") et sur une nouvelle norme de l'OMPI relative à la présentation des listages des séquences de nucléotides et d'acides aminés en langage XML, qui est en cours d'élaboration par l'équipe d'experts du CWS chargée des listages des séquences.
3. Compte tenu de l'incidence de la nouvelle norme ST.96 de l'OMPI sur les autres normes de l'OMPI relatives au XML, le Bureau international a organisé en décembre 2011 une consultation informelle sur les normes de l'OMPI relatives au XML afin d'examiner l'harmonisation de ces dernières ainsi que leur élaboration future et afin d'élaborer la version finale de la norme ST.96 de l'OMPI. Les membres des équipes d'experts du CWS chargées du XML, c'est-à-dire les équipes d'experts chargées des normes ST.36, ST.66, ST.86 et XML4IP, ont été invités à cette consultation informelle. L'ordre du jour et le compte rendu de la réunion sont disponibles sur la page Web de l'équipe d'experts chargée de la norme XML4IP à l'adresse <http://www.wipo.int/cws/en/taskforce/xml4ip/background.htm>.

4. Le Bureau international a établi une version initiale du programme de travail concernant l'élaboration de normes de l'OMPI relatives au XML pour examen par les équipes d'experts du CWS chargées du XML. Sur la base de cette version initiale, les équipes d'experts ont élaboré une proposition finale d'un programme de travail concernant l'élaboration de normes de l'OMPI relatives au XML, qui fait l'objet de l'annexe du présent document, et sont convenues de la soumettre à l'examen et à l'approbation du CWS.

5. Le CWS est invité à examiner et à approuver le programme de travail pour l'élaboration de normes de l'OMPI relatives au XML, qui fait l'objet de l'annexe du présent document visée au paragraphe 4.

[L'annexe suit]

PROGRAMME DE TRAVAIL CONCERNANT L'ÉLABORATION DE NORMES DE L'OMPI RELATIVES AU LANGAGE XML

*Proposition présentée par les équipes d'experts du CWS chargées du XML
pour examen et approbation à la deuxième session du CWS*

INTRODUCTION

1. Actuellement, les normes ST.36, ST.66 et ST.86 de l'OMPI (ci-après dénommées "normes XML actuelles") formulent des recommandations pour le traitement d'informations en langage XML. Deux nouvelles normes de l'OMPI sont en cours d'élaboration pour examen et adoption par le Comité des normes de l'OMPI (CWS), à savoir les normes de l'OMPI ST.96 (XML pour les brevets, marques et dessins et modèles industriels) et ST.26 (XML pour les listages des séquences, le numéro de cette norme n'étant pas encore officiellement approuvé).

2. La norme ST.96 de l'OMPI aura une incidence sur les normes XML actuelles (ST.36, ST.66 et ST.86) et sur la nouvelle norme ST.26. Par conséquent, lorsqu'une proposition finale relative à la norme ST.96 de l'OMPI sera soumise au CWS pour examen et adoption, un programme de travail concernant toutes les normes de l'OMPI relatives au langage XML devrait également être soumis à l'examen du CWS.

PROGRAMME DE TRAVAIL CONCERNANT LES NORMES DE L'OMPI RELATIVES AU LANGAGE XML

Coexistence et compatibilité

3. Compte tenu des montants qu'ont investis et qu'investiront certains offices de propriété industrielle dans les normes XML actuelles et de la nécessité d'établir une nouvelle norme assurant l'harmonisation de tous les types d'informations en matière de propriété intellectuelle et de la technologie moderne pour les autres offices de propriété industrielle, la coexistence de la norme ST.96 avec les normes XML actuelles répond probablement aux besoins de la plupart des offices de propriété industrielle. C'est pourquoi, il faudrait tenir compte de cette coexistence lors de l'élaboration et de la révision de la norme ST.96 de l'OMPI et des normes XML actuelles.

4. Eu égard à cette future coexistence et au besoin manifeste de compatibilité entre la norme ST.96 de l'OMPI et les normes XML actuelles, il conviendrait d'appliquer la stratégie suivante :

- l'élaboration des normes ST.66 et ST.86 de l'OMPI devrait, dans la mesure du possible, faire appel aux règles et conventions de conception et aux éléments communs de la norme ST.96 pour la définition de nouveaux éléments et attributs et la révision des éléments et attributs existants;
- l'élaboration de la norme ST.36 de l'OMPI devrait tenir compte des structures de données des éléments communs de la norme ST.96 et adopter une approche semblable à celle définie dans les règles et conventions de conception de la norme ST.96, dans la mesure du possible, pour la définition de nouveaux éléments et la révision des éléments existants;

- les éléments communs aux brevets de la norme ST.96 et les éléments ou attributs correspondants de la norme ST.36 de l'OMPI devraient être compatibles; les éléments communs aux marques et les éléments communs aux dessins et modèles de la norme ST.96 devraient être conformes aux éléments correspondants des normes de l'OMPI ST.66 et ST.86, respectivement; et
- les éléments et les attributs existants définis dans les normes ST.36, ST.66 ou ST.86 de l'OMPI peuvent toujours être utilisés.

5. Toute nouvelle norme de l'OMPI relative au langage XML devrait être conforme aux recommandations formulées dans la norme ST.96 de l'OMPI.

Conversion de données

6. Pour faciliter l'échange de données entre un office de propriété industrielle utilisant les normes XML actuelles et un office de propriété industrielle utilisant la norme ST.96 de l'OMPI ainsi que l'interopérabilité de ces deux offices, il faudrait assurer une conversion bidirectionnelle au lieu d'une conversion directionnelle des documents conformes aux normes ST.36, ST.66 ou ST.86 de l'OMPI en documents conformes à la norme ST.96 de l'OMPI. Toutefois, il n'est pas réaliste de demander une conversion bidirectionnelle parfaite entre les documents conformes à la norme de l'OMPI ST.96 et les documents conformes aux normes XML actuelles, compte tenu des améliorations apportées aux structures de données de ST.96 définies dans les normes XML actuelles. C'est pourquoi, il faudrait chercher à atteindre le degré nécessaire de compatibilité et de convertibilité entre la norme ST.96 de l'OMPI et les normes XML actuelles afin de faire en sorte que les données puissent être traitées de manière satisfaisante pour les besoins opérationnels des offices de propriété industrielle et des fournisseurs d'informations en matière de propriété intellectuelle au lieu de rechercher la conversion bidirectionnelle parfaite. La conversion bidirectionnelle devrait être déterminée au cas par cas.

7. En ce qui concerne l'élaboration des normes destinées à être souvent utilisées, le recensement plus détaillé des besoins opérationnels devrait également fournir aux experts en normes des indications utiles pour déterminer : i) quel degré de compatibilité est nécessaire pour procéder à une conversion; et ii) la conversion de quels éléments et attributs devrait être considérée afin de rechercher des solutions pragmatiques répondant aux besoins opérationnels des offices de propriété industrielle.

8. Pour ce qui est des conversions concernant les documents de brevet, il faudrait se reporter aux structures de données définies dans xx-patent-document.dtd (annexe A de la norme ST.36 de l'OMPI). Le cas échéant, il est aussi possible de se reporter à l'annexe F de la septième partie des Instructions administratives du PCT portant sur les DTD.

9. Afin de prendre en charge la conversion de données entre les documents XML de la norme ST.96 de l'OMPI et les documents conformes aux DTD/schémas existants en XML, des tableaux de correspondance types et des codes XSLT (eXtensible Stylesheet Language Transformations) correspondants seront nécessaires. Les tableaux de correspondance types et les codes XSLT correspondants pour la conversion des données devraient uniquement être intégrés dans la norme ST.96 de l'OMPI et non dans la norme XML existante afin d'éviter la répétition des travaux et de réduire la charge de travail. Toutefois, compte tenu du volume de travail exigé par le développement d'outils, il est nécessaire de réexaminer et de clarifier le partage du travail avec les membres du CWS.

MISE À JOUR DES NORMES XML DE L'OMPI

10. Les révisions des normes XML actuelles devraient être effectuées par les équipes d'experts correspondantes, c'est-à-dire les équipes d'experts chargées des normes ST.36, ST.66 et ST.86, dans le cadre des tâches n° 38, n° 39 et n° 42 du CWS, respectivement, compte tenu de la stratégie en matière de coexistence et de compatibilité mentionnée au paragraphe 4 ci-dessus.

[Fin de l'annexe et du document]